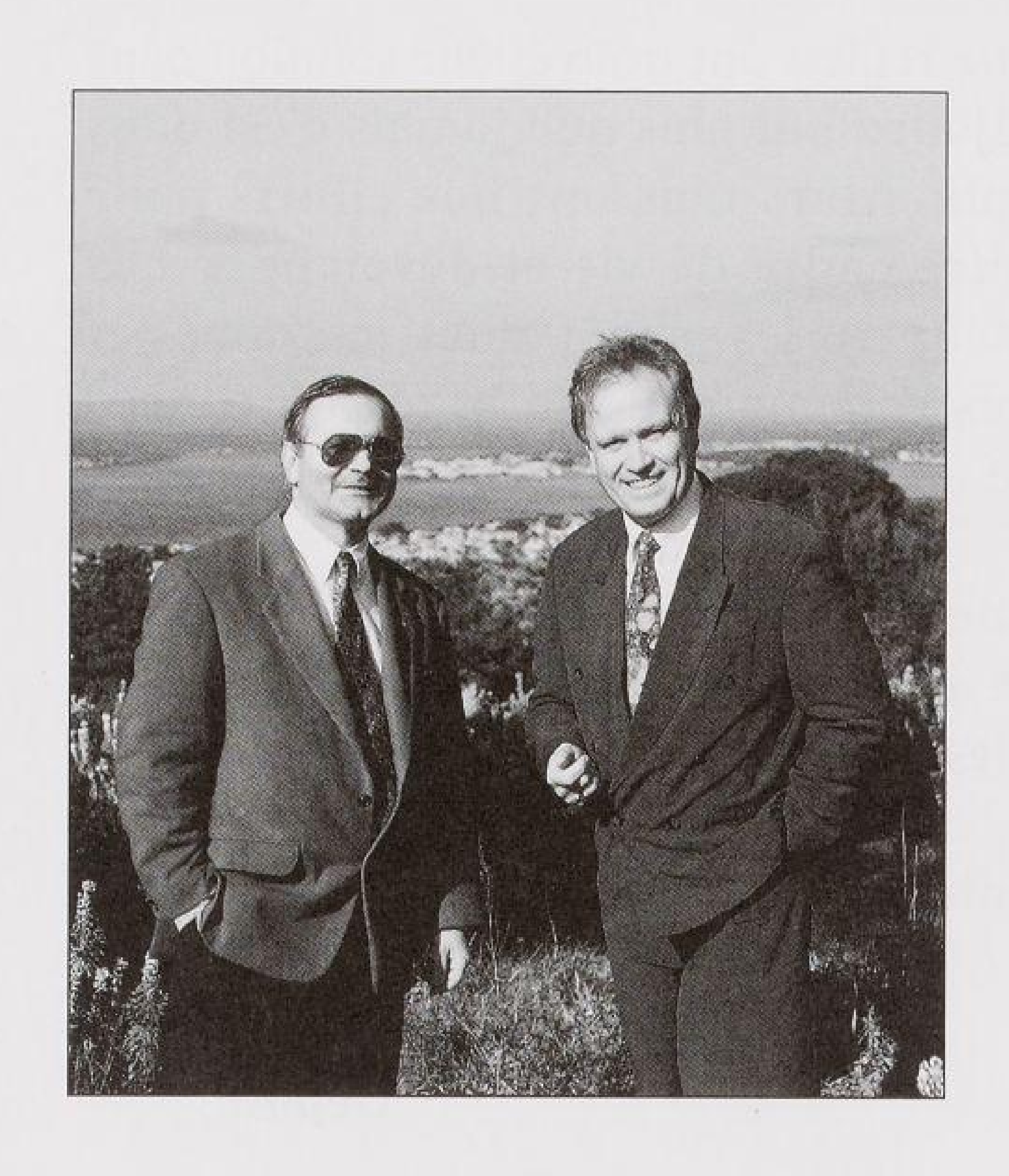
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 21 MARS 1993 - 7e CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT



Jean LACOMBE

Député

Henri BARTHÉLÉMY

Maire de Gigean

Suppléant

unissons nos efforts

"C'est avec conviction et ardeur que j'exerce le mandat de député, afin de mener à bien les choix que nous avons faits ensemble par le passé. **Fidèle à notre identité et aux valeurs de notre pays, je vous représente à l'Assemblée Nationale pour défendre les intérêts de cette circonscription et pour lui garantir un développement équilibré.** Convaincu que seul le rassemblement de tous les citoyens peut nous aider à préparer l'avenir, je travaille avec tous les partenaires, loin de toute démagogie, loin des combats de clochers.

Si la vocation maritime de cette circonscription est indéniable, les activités agricoles y restent indispensables. Ainsi cohabitent dans une dépendance étroite l'économie portuaire, les cultures marines, la pêche, la viticulture, l'exploitation des mines et carrières, le tourisme, ou encore l'environnement marin et rural. **Notre défi c'est une cohabitation équilibrée de ces secteurs économiques. Mais c'est aussi la mise en valeur de ce patrimoine dans le respect de l'identité de chaque commune en posant les vrais problèmes, en analysant les besoins de chacun, en ouvrant le débat à tous les partenaires concernés.** Impliquer les associations, les syndicats, les professionnels, les comités de quartier, les élus, c'est garantir un développement efficace de nos richesses, adapté aux besoins des citoyens.

Par le passé, les différentes crises de cette région ont trouvé leur solution dans la solidarité et le travail collectif des hommes. **Aujourd'hui plus que jamais c'est dans l'union que nous relèverons les défis de demain. Alors unissons nos efforts pour mettre en valeur notre pays, sauvegarder notre cadre de vie et développer nos atouts :** les infrastructures (Port, Aéroport, canaux...), les potentialités maritimes et agricoles, un enseignement adapté aux activités économiques de la région (Lycée Maritime, I.U.T.), et enfin un plus grand respect de notre cadre vie.

Elu de tous, respectueux des opinions de chacun, je poursuivrai mon action pour la préservation de nos acquis et pour la conquête de nouveaux droits. Participation, concertation et tolérance voilà les vrais enjeux de la démocratie de notre pays.

Fier d'être votre élu, de vous représenter, je continuerai à me battre avec vous pour notre avenir".

Jean LACOMBE
Député



"Le Député est celui qui porte le projet collectif au-delà des clivages politiques pour dynamiser sa région, à l'écoute de tous, grâce à sa présence sur le terrain. Pour travailler avec tous, il doit d'abord apprendre à respecter les valeurs des autres.

Jean LACOMBE est cet homme. Il a toujours su rassembler pour agir dans l'intérêt de tous.

Grâce à une parfaite connaissance des dossiers et des institutions locales et nationales, la ville d'Agde et son Maire ont toujours trouvé pour leurs projets municipaux un appui actif et efficace en Jean LACOMBE.

Avec Henri BARTHÉLÉMY, son suppléant, ils forment une équipe complémentaire qui sait unir les efforts de tous pour faire face aux enjeux de demain. Maire de Gigean, commune rurale, animateur de la Commission Emploi de la Charte Intercommunale "Vignes et Etangs", Henri BARTHÉLÉMY travaille lui aussi depuis plusieurs années, avec tous les partenaires de cette circonscription pour le développement de nos ressources et le maintien de notre cadre de vie.

Homme de cœur et de conviction, son dynamisme allié à sa compétence ont toujours permis à Jean LACOMBE de défendre les intérêts de notre région.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette circonscription a besoin de lui."

Régis PASSERIEUX
Maire d'Agde
Président du Comité de Soutien

Dès le 21 Mars, Votez Jean LACOMBE